

CANADA DISTRICT DE MONTRÉAL

NO DE DIVISION: 01-Montréal NO DE COUR: 500-11-062478-231

NO DE DOSSIER: 41-2952336

AVIS DE FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

(Subsection 102(1) of the Act)

(Paragraphe 102(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

IN THE MATTER OF BANKRUPTCY OF:

NOTICE OF BANKRUPTCY AND FIRST MEETING OF

CREDITORS

9243-4430 QUÉBEC INC.

une société légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 149 av. Desmarchais, Montréal, QC H4H 1S2

AVIS est donné de ce qui suit :

- **9243-4430 QUÉBEC INC.,** a déposé une cession de ses biens le 7^e jour de juin 2023, et que la soussignée, MNP LTÉE, a été nommée syndic de l'actif de la débitrice par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou sous réserve de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
- 2. Une assemblée générale des créanciers sera tenue le 28 juin 2023 à 11h00 par conférence virtuelle. Cliquez ICI pour joindre ou demandez l'information sur l'accès à la conférence par COURRIEL à jf.cliche@mnp.ca.
- Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à mon attention, une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
- Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration générale et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
- 5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif de la personne faillie pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

DATÉ À MONTRÉAL, ce 9^e jour de juin 2023.

Take **NOTICE** that:

- 9243-4430 QUÉBEC INC., filed an assignment on the 7th day of June 2023, and that the undersigned, MNP LTD, was appointed as trustee of the estate of the bankrupt by the official receiver, subject to the affirmation by the creditors of the trustee's appointment or the substitution of another trustee by the creditors.
- A general meeting of the creditors will be held on June 28, 2023 at 11:00 A.M. by virtual conference. Click HERE to join, or request Information on access to the conference by **EMAIL** to **if.cliche@mnp.ca**.
- To be entitled to vote at the meeting, a creditor must lodge with the trustee, prior to the meeting, a proof of claim and, where necessary, a proxy.
- Enclosed with this notice is a proof of claim form, proxy form and list of creditors with claims amounting to \$25 or more showing the amounts of their claims.
- 5. Creditors must prove their claims against the estate of the Bankrupt in order to share in any distribution of the proceeds realized from the estate.

DATED AT MONTREAL, this 9th day of June 2023.

MNP LTÉE

Jean-François Cliche, CIRP, SAI

SYNDICS AUTORISÉS EN INSOLVABILITÉ LICENSED INSOLVENCY TRUSTEES

1010, RUE DE SÉRIGNY, BUREAU 800, LONGUEUIL (QUÉBEC), J4K 5G7 1.888.932.4115 TÉL.: 514.932.4115 TÉLÉC.: 514.932.9195 MNPdettes.ca

